



FICHE DE RÉSERVATION VACANCES : TOUSSAINT 2024

ACTION JEUNESSE DU BALCON DE BELLEDONNE

JEUNES 11 - 17 ANS :

Nom / prénom :

Date de naissance :

Tél. domicile :

Tél. Travail :

Portable (père/mère/autre) :

Adresse de facturation :

Courriel :

Tél. Jeune :

Mail jeune :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Tél :

SI VOUS N'AUTORISEZ PAS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A UTILISER LES PHOTOS DE VOTRE ENFANT SUR SES SUPPORTS DE COMMUNICATION,

ET/OU SI VOUS N'AUTORISEZ PAS VOTRE ENFANT A RENTRER SEUL DEPUIS L'ARRET DU MINIBUS,

MERCI DE NOUS ADRESSER UN COURRIER LE STIPULANT.

INSCRIPTION PAR DOSSIER COMPLET JUSQU'AU 10 OCTOBRE.

Nous refuserons les dossiers incomplets et/ou arrivant avant/après cette date.

Merci de nous envoyer les documents en format PDF sur UN seul mail.

Dossier complet :

- Fiche de réservation (2 pages) dûment remplie.
- Autorisation parentale signée.
- Règlement intérieur signé par les parents et le jeune en **2024**.
- Fiche sanitaire **2024**.
- Copie des vaccins.
- Attestation CAF **2024**.

Contacts pour les inscriptions et renseignements :

Clément COTTIN : Responsable adjoint de l'action jeunesse Balcon de Belledonne
Direction enfance, jeunesse et parentalité – Communauté de communes du Grésivaudan
06 14 51 83 92 – ccottin@le-gresivaudan.fr

Romy FORESTIER : Adjointe d'animation - Action Jeunesse du Balcon de Belledonne
Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Parentalité - Communauté de communes Le Grésivaudan
06 29 87 31 95 – rforestier@le-gresivaudan.fr

Le GRESIVAUDAN

communauté de communes

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

www.le-gresivaudan.fr

Tél. 04 76 08 04 57 - Fax 04 76 08 85 61 - bienvenue@le-gresivaudan.fr

Règles de fonctionnement :

- Les pique-niques sont à prévoir tous les jours sauf si le repas est compris.
- Mettre obligatoirement dans son sac : gourde, tenue et chaussures appropriées aux activités et à la météo (un jeune n'ayant pas ce matériel pourrait ne pas participer à certaines des activités par mesure de sécurité), casquette et lunettes de soleil.
- Les retours se font sur les points de RDV, les jeunes envoient un message lorsque nous sortons d'activité pour préciser l'heure d'arrivée (entre 17h30 et 19h).

Les horaires peuvent être amenés à changer pour des raisons logistiques, auquel cas un mail vous sera envoyé.

NOUS NE PRENONS PAS DE PAIEMENT, UNE FACTURE VOUS SERA ADRESSEE APRES SERVICE.

Date	Tarifs	Activités (voir programme)	Revel	Saint-Jean-le-Vieux	La Combe-de-Lancey	Saint-Mury
Lundi 21/10	T2	Prépa OFCV & Indian Forest (parc accrobranche)	<input type="checkbox"/> 09h00	<input type="checkbox"/> 09h10	<input type="checkbox"/> 09h20	<input type="checkbox"/> 09h20
Inscription obligatoire pour participer à la journée OFCV du 25/10						
Mardi 22/10	T2	PASSERELLE : Wok d'Asie & Alcatraz	<input type="checkbox"/> 10h00	<input type="checkbox"/> 10h10	<input type="checkbox"/> 10h20	<input type="checkbox"/> 10h20
Mercredi 23/10	T2	CHAMBERY : rallye photo, visite & mini-golf	<input type="checkbox"/> 09h00	<input type="checkbox"/> 09h10	<input type="checkbox"/> 09h20	<input type="checkbox"/> 09h20
Jeudi 24/10	T2	Aprèm Street Art & soirée théâtre + restau	<input type="checkbox"/> 13h30	<input type="checkbox"/> 13h40	<input type="checkbox"/> 13h50	<input type="checkbox"/> 13h50
Vendredi 25/10	T2	Journée OFCV	<input type="checkbox"/> 11h00	<input type="checkbox"/> 11h10	<input type="checkbox"/> 11h20	<input type="checkbox"/> 11h20
Inscription au lundi 21/10 OBLIGATOIRE						
Lundi 28/10	T2	Grand jeu Freydière & Bam Freesports (trampo)	<input type="checkbox"/> 09h00	<input type="checkbox"/> 09h10	<input type="checkbox"/> 09h20	<input type="checkbox"/> 09h20
Mardi 29/10	T1	INTERCENTRE : activités & inclusion !	<input type="checkbox"/> 09h00	<input type="checkbox"/> 09h10	<input type="checkbox"/> 09h20	<input type="checkbox"/> 09h20
Mercredi 30/10	T2	Aprèm lancer de haches & soirée théâtre	<input type="checkbox"/> 13h00	<input type="checkbox"/> 13h10	<input type="checkbox"/> 13h20	<input type="checkbox"/> 13h20
Jeudi 31/10	T2	LYON : visite & Escape Games	<input type="checkbox"/> 09h00	<input type="checkbox"/> 09h10	<input type="checkbox"/> 09h20	<input type="checkbox"/> 09h20

TOTAL : (Paiement après service) = €

Tarifs Espace Jeunes			
QF	T1 : Activité ne nécessitant pas d'encadrement qualifié.	T2 : Activité avec un encadrement qualifié ou un équipement spécifique.	T3 : Activité nécessitant un encadrement qualifié et un équipement spécifique.
0-310	1,00 €	2,00 €	3,00 €
311-460	1,50 €	2,50 €	3,50 €
461-590	2,00 €	3,00 €	5,00 €
591-730	3,00 €	5,00 €	8,50 €
731-880	4,00 €	8,00 €	11,50 €
881-1171	5,00 €	11,00 €	14,50 €
1172-1440	6,00 €	13,00 €	17,50 €
+ de 1440	7,00 €	16,00 €	22,50 €



- Annulation réalisée auprès du Centre de Loisirs des Balcons de Belledonne 3/13 ans sur les jours demandés à l'Action Jeunesse des Balcons de Belledonne 11/17 ans.
- Votre enfant a un ou des besoin(s) spécifique(s). Merci de nous contacter afin de l'accueillir dans les meilleures conditions.

Fait à, le

Signature MANUSCRITE obligatoire des 2 représentants légaux,

Représentant légal n°1 - OBLIGATOIRE

Représentant légal n°2 – OBLIGATOIRE

Toutes les données demandées sont à compléter obligatoirement, à défaut, l'inscription ne sera pas prise en compte.



Autorisation parentale Participation aux activités de l'action jeunesse balcon de Belledonne

Je soussigné(e).....

Responsable légal de

Autorise l'enfant, dans le cadre des activités et des séjours de l'action jeunesse du Balcon de Belledonne de la communauté de commune Le Grésivaudan, à participer aux différents types d'activités suivantes :

- 1- Alpinisme :
 - o Activité d'alpinisme et activités assimilées
- 2- Baignade :
 - o Activité exclusive de toute activité aquatique faisant appel à des matériels spécifiques (palmes, masques, tubas...)
 - o Activité de baignade exclusive de toute activité spécifique faisant appel à des matériels spécifiques (palmes, masques, tubas...) se déroulant en dehors des piscines ou baignades aménagées
- 3- Canoë, kayak et activités assimilées
 - o Activité de découverte de canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsé à la pagaie
 - o Activité de perfection de canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsé à la pagaie
- 4- Canyonisme
- 5- Char à voile
 - o Activité de char à voile assis, allongée, debout et char tractée
- 6- Équitation
 - o Approche de l'animal et découverte de l'activité au pas
 - o Activité de promenade équestre en extérieur sur une journée
 - o Activité de randonnée équestre montée de plus d'une journée
 - o Apprentissage de l'équitation
- 7- Escalade
 - o Activité d'escalade en deçà du premier relais
 - o Activité d'escalade au-delà du premier relais
- 8- Karting
- 9- Motocyclisme et activités assimilées
 - o Apprentissage de la maîtrise d'un véhicule terrestre, motorisée, à guidon
 - o Itinérance sur voie ouverte à la circulation publique sur un cyclomoteur ou quadricycle de moins de 50cm³ ou 4 kW
- 10- Nage en eau vive
 - o Activité de découverte de la nage en eau vive
 - o Activité de perfectionnement de la nage en eau vive
- 11- Plongée subaquatique
 - o En apnée
 - o Randonnée subaquatique
 - o Scaphandre autonome
 - o Plongée bouteille
 - o Palme masque tuba
- 12- Radeau et activités de navigation assimilées
 - o Embarcation mue exclusivement à la force humaine
- 13- Randonnée pédestre



- o Marche en moyenne montagne d'un temps maximum de 4h par jour, ne comportant pas de difficulté technique.
- o Randonnée pédestre en montagne

14- Raquettes à neige

- o Promenade en raquettes
- o Randonnée en raquettes

15- Ski et activités assimilées

- o Ski alpin, ski de fond et leurs activités dérivées et assimilées

16- Spéléologie

17- Surf

18- Tir à l'arc

- o Activité de découverte du tir à l'arc : tir sur cible, tir flu-flu et tir en parcours

19- Voile et activités assimilées

- o Navigation diurne sur planche à voile, dériveur léger ou multicoques, léger à moins de 2 milles nautiques d'un abri
- o Navigation diurne sur une embarcation dans laquelle se trouve l'encadrant et les participants à moins de 2 milles nautiques d'un abri
- o Navigation au-delà de 2 milles nautiques d'un abri
- o Navigation dans le cadre du scoutisme marin

20- VTT

- o Activité de randonnée à VTT sur terrain peu ou pas accidenté
- o Activité de VTT sur tout type de terrain

Représentant(s) légal(aux) de l'enfant :

Nom, prénom :

.....
.....

Nom, prénom :

.....
.....

Date :

Le

Date :

Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »